

## Le corpus documentaire – Partie 1

### 1. L'affaire de Quiberon.

Le samedi 27 juin 1795, les Émigrés, appuyés par une escadre anglaise, débarquent à Carnac pour se rallier aux Chouans avec l'objectif d'envahir la Bretagne et de faire tomber la République. Le 30 juin, le débarquement est achevé et la décision d'attaquer la presqu'île est prise. Le 3 juillet, le fort Sans-Culotte (rebaptisé ainsi pendant la Révolution), se retrouve encerclé par 6 000 hommes sur le tombolo et 4 000 débarqués au Rohu, alors qu'il ne peut opposer que 160 soldats. Il est contraint de capituler. Mais après cette victoire, des divergences entre les chefs royalistes vont empêcher la marche sur Vannes et Rennes. Cela permet au général Hoche de réunir des troupes et de passer à l'attaque dès le 6 juillet. Les Chouans et les Émigrés quittent alors Carnac et sa région dans la plus grande confusion pour rejoindre la presqu'île. Hoche reprend Sainte-Barbe et y installe son armée, bloquant ainsi toute sortie de la presqu'île. Le 16, les royalistes tentent une sortie mais sont décimés. Le 19, Hoche décide d'attaquer le fort Penthièvre. Le lendemain, à 23 heures, son armée s'ébranle, se divise en trois colonnes avec un corps central, une colonne le long de la baie et une autre le long de l'océan. A 2 heures du matin, le fort tombe aux mains des républicains grâce à la désertion et à la trahison de certains gardes ; et à 6 heures, les derniers émigrés acculés au Fort Neuf près de Port-Haliguen, se rendent.

Source : <http://www.vivre-a-kerhostin.net/histoire/>

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

# PLAGE DE PENTHIÈVRE

EN S<sup>T</sup> PIERRE EN QUIBERON (MORBIHAN)



An illustration of two men in traditional Breton attire. The man on the left is wearing a blue hat with a red and white emblem, a blue jacket with a red collar, and has a long white beard. The man on the right is wearing a brown hat, a brown jacket with a red collar, and has a long white beard. They are looking at each other. The artist's signature 'L. Charbonnier' is visible in the bottom right corner of the illustration.

PLAGE DE  
SABLE FIN

DESSERVIE PAR LA GARE  
DE  
S<sup>T</sup> PIERRE EN QUIBERON 2<sup>e</sup> 500  
ET LA  
HALTE DE KERHOSTIN 0<sup>e</sup> 900

9 HEURES  $\frac{3}{4}$   
DE PARIS

L. Charbonnier

La promotion de la station balnéaire de Penthievre-Plage, créée dans les années 1910, nous rappelle l'importance de la chouannerie dans la région. Affiche peinte par Fouché et Charbonnier en 1905 (Coll<sup>o</sup> Musée départemental breton, Quimper)



## 2. Le débarquement d'Alfred Dreyfus à Port Haliguen

« Quiberon – 1<sup>er</sup> Juillet [1899]

Dreyfus a été débarqué ici, cette nuit, dans les conditions suivantes : le Sfax, précédé de 45 minutes par le Caudan, est arrivé à Port-Haliguen, près Quiberon, hier soir, à 9 heures 10, par un temps épouvantable. (...) Port-Haliguen est un hameau de la commune de Quiberon, dont il est distant de deux kilomètres environ. Dans l'après-midi de dimanche, vers trois heures, une chaloupe à vapeur était venue inopinément dans ce port, et des officiers avaient opéré des sondages à l'entrée. On sait maintenant leur mission, qu'ils avaient su tenir absolument secrète. (...) Le débarquement de Dreyfus à Quiberon a passé presque inaperçu. Dans la soirée, de neuf heures à minuit, beaucoup de Quiberonnais, en présence des mouvements insolites du port, étaient venus sur les quais ; mais la mer étant grosse et, comme ils ne voyaient rien venir, ils s'étaient dispersés et, à une heure du matin, il ne restait plus que les personnes connaissant le retour du déporté. L'abordage a été si pénible qu'il en est résulté un retard de quatre heures. (...) Aussitôt débarqué, Dreyfus est confié aux soins du commandant Godon, d'un capitaine de génie de Lorient, d'un maréchal-des-logis et d'un brigadier de gendarmerie. (...) La voiture est partie au grand trot et parcourait en dix minutes à peine les deux kilomètres qui séparent le port de la gare. Les rues de Quiberon, qui, pendant toute la journée, avaient présenté une grande animation, étaient absolument désertes au moment du passage de Dreyfus. »

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing , n° 3433, 3 juillet 1899.

Pour retrouver le journal :



### 3. Quiberon pendant la Seconde guerre : vers un littoral interdit.

« Les autorités allemandes promulguent (...) au mois de mai 1941, une interdiction de séjourner dans toutes les stations côtières de la zone occupée. Une mesure encore assez souple puisqu'elle tolère la villégiature des propriétaires de résidences non réquisitionnées. En revanche, les locataires ne sont plus les bienvenus ni dans les villas, ni dans les hôtels, à l'exception des week-ends (...).

Malgré les inquiétudes, la saison 1941 s'ouvre presque normalement. Pour rejoindre le littoral, beaucoup d'estivants n'hésitent pas à braver l'interdiction (...).

Peut-être dépassés par les prévisions, les occupants décident de durcir la réglementation dès la mi-juillet pour limiter la présence de touristes. Le 13, la presse communique à tous les estivants présents sur le littoral, l'obligation de quitter la zone côtière d'ici le 20 du mois. (...) Mais l'interdiction promulguée en zone côtière reporte en partie l'activité touristique vers l'intérieur du département. Une hausse constatée dès la fin de l'été dans la région de Pontivy :

« Les touristes cette année n'ont pas dédaigné nos modestes villages, réputés naguère encore si repoussants que même les géographes n'en approchaient pas et se contentaient, avec pitié, de leur faire la plus désastreuse propagande, jusque dans les manuels scolaires à l'usage des petits enfants de nos écoles. Les touristes, cependant plus nombreux que jamais, n'ont eu cure de cet interdit officiel. »

(Arch. dép. du Morbihan : 1526 W 210, le préfet aux maires, 26 juillet 1941.)

Une belle revanche pour le tourisme pittoresque, en perte de vitesse face à la mode balnéaire d'avant-guerre. (...)

Le 21 octobre 1941, l'armée occupante déclare la zone côtière interdite. Désormais, cette mesure s'applique à tous les civils. Seuls les résidents peuvent s'y rendre, les autres doivent impérativement obtenir un *Ausweis*. Avec la construction du « Mur de l'Atlantique » à partir de 1942, il n'est plus question pour les estivants d'accéder aux plages du Morbihan. A de rares exceptions, le tourisme se restreint dès lors à l'intérieur du département. (...) L'établissement de la zone côtière interdite en octobre 1941 scelle définitivement le sort des estivants. Le littoral est désigné comme une zone militaire. Il convient de le protéger contre de potentiels espions, susceptibles de fournir des informations stratégiques à l'ennemi. La réglementation, plus stricte que jamais, proclame que « l'entrée en zone côtière interdite d'estivants ou de baigneurs même propriétaires de villas, n'est pas admise ». Bien relayée dans la presse, l'information est également visible de la population. Des panneaux « Zone interdite – tout franchissement sans permission sera puni » sont installés pour dissuader les téméraires. »

Source : En Envor Revue d'histoire contemporaine en Bretagne – Y-M Evanno / La belle saison à l'épreuve de la guerre : Réflexions sur les pratiques touristiques à l'échelle du Morbihan (1939-1945)



Avis publié le 31 juillet 1941 dans l'Ouest-Eclair (Archives Ouest-France)